

# Azille Info 7

<http://www.mairie-azille.com>  
[contact@mairie-azille.com](mailto:contact@mairie-azille.com)  
04 68 91 40 08

Directeur de la publication  
Le maire



OCTOBRE  
2023

## Édito

### Sommaire

#### CÔTÉ VILLAGE

- Agenda
- Sécurité publique
- Brioches

#### CÔTÉ MAIRIE

- Minibus scolaire
- Achat groupé de pellets
- Délibérations du Conseil Municipal du 26/09/2023 et du 17/10/2023
- Taxe foncière
- Conseillers référents de quartier
- Octobre rose
- Colis de Noël
- Travaux
- Désincarcération des arbres

#### A SAVOIR

- Etat Civil
- Panneau Pocket
- Club de l'amitié
- Concours Aude fleurie

Le monde devient fou, les Arméniens fuient le Haut-Karabakh, la guerre en Ukraine est toujours d'actualité même si elle est occultée dans les journaux depuis quelques jours par le conflit entre Israël et le Hamas qui fait des milliers de morts innocents dont de nombreux compatriotes.

2 3 ans après l'assassinat de Samuel Paty, c'est Dominique Bernard un autre professeur qui est victime avec 3 de ses collègues de la violence aveugle. Notre république est attaquée dans ce qu'elle a de plus précieux, notre école. C'est l'Ecole qui porte les valeurs de la République. C'est l'Ecole qui nous aide à former les citoyens de demain. C'est notre Ecole laïque qui est attaquée. Sachons défendre ensemble la laïcité qui est un des grands principes de la République et permettons ainsi à chacun de croire ou pas, dans le respect de la liberté de conscience.

3 En coordination avec les autorités nous avons pris les précautions nécessaires pour nos écoles en prévoyant des patrouilles de la police municipale et de la gendarmerie, en changeant le code d'accès du portail de l'école élémentaire notamment.

4 Il ne s'agit pas d'entretenir un climat d'intranquillité mais de mettre en place en conscience les mesures qui servent la sécurité et la paix publique.

5 Aujourd'hui, sachons mesurer notre bonheur de vivre non seulement en France dans une vraie démocratie mais aussi dans un village resté pour l'instant à l'écart de toutes ces vicissitudes. C'est en développant avec nos voisins des relations apaisées, en étant attentif aux autres, en dépassant nos petits intérêts particuliers que nous ferons grandir ensemble une vie villageoise tranquille et souriante.

Le maire

6  
"Un sourire ne coûte rien, mais il rapporte beaucoup ; il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne." Frank Irving Fletcher



# Côté Village

## Agenda

**31/10** : Halloween à 17H30 sur la piste de danse (Les Petits Ecoliers).

**03/11** : Projection suivie d'un débat du film documentaire « Allo Allo » à la salle des voûtes 18H (Azille Sports et Loisirs et la municipalité). Entrée libre.

**04/11** : Fête des vendanges au Foyer rural 19H (le Comité des fêtes).

**05/11** : Vide-greniers (La Pétanque).

**11/11** : Commémoration Dépôts de gerbes aux monuments aux morts 11H en présence des enfants des écoles.

**19/11** : Bourse aux jouets (Les Petits Ecoliers).

**19/11** : Vide-greniers (US Minervois).

**01/12** : Vernissage de l'expo photo « La Métamorphose » à la salle des voûtes.

## Sécurité publique

Quelques cambriolages et actes d'incivilité ont été commis sur la commune ces dernières semaines. Nous invitons bien-sûr tous les habitants à être vigilants, à protéger leurs maisons et à ne pas hésiter à aller à la gendarmerie pour signaler toute infraction. Nous avons par ailleurs lancé une étude pour équiper la commune de vidéo protection. Les devis sont en cours d'étude.



## Brioche

La vente des brioches au profit de l'UNAPEI a été une réussite. Comme tous les ans, la mairie a offert des brioches aux enfants scolarisés dans nos 2 écoles. La solidarité s'est une fois de plus exprimée avec force.

Affiche pour la vente de brioches au profit de l'UNAPEI. Le logo Afdaim Adapei 11 est en haut à gauche. Le titre principal est « POUR VOUS, CE N'EST QU'UNE BRIOCHE POUR MOI, C'EST UNE HEURE D'ÉVASION ». À droite, un logo circulaire indique « Opération brioches DU 9 AU 15 OCTOBRE 2023 JOURNÉES SOLIDAIRES DES ASSOCIATIONS UNAPEI ». Le prix est de 7€. Le site www.unapei.org est mentionné. Une photo d'un homme souriant tenant une brioche est au centre. Le nom « AZILLE » est écrit en bleu. Les dates de vente sont indiquées : « BRIOCHES À LA MAIRIE - DU 09 AU 13 OCTOBRE 2023 » et « BRIOCHES SUR LE MARCHÉ - LE 13 OCTOBRE 2023 ». En bas, le texte indique : « Le réseau Unapei accompagne des personnes avec un handicap intellectuel, psychique, polyhandicapées et avec autisme. »

Merci à nos partenaires :

api SOFALEC HERVE THERMIQUE JD2M GROUPE PEYROT BANQUE POPULAIRE DU SUD

## Côté Mairie

### Minibus scolaire

Nous avons dû remplacer le minibus qui nous sert à faire le ramassage scolaire. Cet investissement n'est pas neutre pour la commune mais nous en avons fait le choix en privilégiant le confort des enfants transportés. C'est un vrai service que nous leur rendons ainsi qu'à leurs familles.

### Achat groupé de pellets

La commune a pris l'initiative de mettre en place un achat groupé de pellets. Notre appel a permis de réunir 14 commandes. Ces familles ont pu commander 16 palettes de pellets de qualité. Les livraisons ont été effectuées directement chez les clients pour un prix TTC de 448€ par palette.

### Délibérations du Conseil Municipal du 26 septembre 2023

#### **Délibération 29-2023 : Demande de subvention pour l'éclairage public au SYADEN**

Le projet de rénovation de l'éclairage public s'inscrit dans le cadre des économies d'énergie que la commune entend bien poursuivre. La commune est titulaire d'un diagnostic de l'éclairage public établi par le SYADEN. Le montant des travaux subventionnables est de 50 000 € HT, 60 000 € TTC. Le taux de subvention devrait être de 70%. Il convient donc de demander une subvention au SYADEN et d'autoriser le maire à signer tous les actes administratifs afférents.

#### **Délibération 30-2023 : Remplacement de Jean Vangel comme délégué au SIC (Syndicat Intercommunal de Cycladrage).**

Jean Vangel, 2<sup>ème</sup> adjoint était élu au SIC. Il a demandé à être remplacé sur ce mandat. Jean Christophel 4<sup>ème</sup> adjoint a fait seul acte de candidature. Celle-ci a été approuvée à l'unanimité. Le maire propose de prendre une délibération officialisant cette nomination auprès du SIC.

#### **Délibération 31-2023 : Convention de mise à disposition d'un agent au CIAS**

Richard Dimond intervient à la cantine pour le compte du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). La convention de mise à disposition liant la commune au CIAS arrive à son terme. Le maire demande l'autorisation de renouveler la convention pour une durée de 3 ans.

#### **Délibération 32-2023 : Achat d'un minibus**

Le minibus de la commune est Hors Service. Il est utilisé pour assurer le transport scolaire des enfants scolarisés dans les écoles d'Azille et habitant les écarts. Une comparaison Location / Achat a été faite. La location se faisant sur un véhicule neuf induit un délai de livraison de 6 mois minimum. Nous avons trouvé un minibus d'occasion au prix de 21774€. Le maire demande l'autorisation d'acheter ce minibus à Renault Cahors.

*Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.*

*L'intégralité du procès-verbal est consultable en mairie.*

#### **Délibération 33-2023 : Proposition Valocôme**

L'opération concerne notre antenne de téléphonie. Un opérateur a contacté le maire en proposant un contrat qui ferait passer la tarification proposée de 4000 à 7 000 euros.

A l'origine le pylône appartenait à BOUYGUES qui l'a vendu à un opérateur qui fait payer un loyer. Le contrat actuel expire dans 3 ans. Il s'agit donc d'anticiper.

Le maire propose au conseil d'examiner la proposition.

Considérant qu'il y a des alertes sur le risque de retrait d'un pylône et qu'il convient de s'assurer avant toute chose de la capacité de suivi de la société VALOCIME, le maire propose d'attendre et de prendre des informations complémentaires.

*Vote « contre » à l'unanimité des présents*

#### **Délibération 34-2023 : Ouverture d'un poste**

Un agent a saisi le maire d'une demande de changement d'intensité hebdomadaire de travail pour passer de 28 à 35h. Le maire demande au conseil l'autorisation d'ouvrir un poste à temps plein comportant 35 h hebdo au 1er janvier 2024 et de fermer le poste à 28h.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

#### **Délibération 35-2023 : Travaux envisagés pour 2024**

Le maire présente en séance les projets de travaux qui pourront être initiés en 2024. Les travaux envisagés sont les suivants : changement des huisseries du foyer rural. Le montant du devis s'élève à 121 161,60€. C'est une dépense qui est tout à fait supportable par la municipalité d'autant que ces travaux visant à faire des économies d'énergie sont en ce moment très subventionnés. Le changement du chauffage du foyer pourra être envisagé ultérieurement.

Le maire demande au conseil de bien vouloir approuver le projet proposé.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

**Délibération 36-2023 : Suite à l'approbation des travaux envisagés pour 2024**, le maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à signer les demandes de subvention afférentes.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

**Délibération 37-2023 : Changement**

# Côté Mairie

## d'imputation

Une écriture comptable a besoin d'être régularisée. Elle concerne un achat de terrain de voirie pour la municipalité fait en 1996. Il est nécessaire d'émettre un mandat 2111-041 de 90€ et un titre 2112-041 de 90€.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

## **Délibération 38-2023 : Subvention « 30 millions d'amis »**

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir voter une subvention au profit de l'association « 30 millions d'amis ». Cette association s'occupe de stériliser les chats libres sur la commune avec une quote-part de 50 % supportée par la municipalité. La première subvention votée par le conseil a besoin d'être régularisée pour passer de 70 à 80 euros par chat, soit pour 20 chats 200€.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

*L'intégralité du procès-verbal est consultable en mairie.*

## Taxe foncière

Tous les propriétaires d'une maison ont eu la surprise de découvrir que la taxe foncière 2023 a été augmentée. Cette hausse est due à l'augmentation de la base définie par l'administration fiscale. Le calcul de la base est fait à partir de la valeur locative cadastrale du bien, c'est-à-dire le montant qu'atteindrait la somme des loyers annuels si le bien était mis en location. Par ailleurs, chaque année cette même valeur locative cadastrale est revalorisée en fonction de l'inflation. Mécaniquement le montant total augmente puisque la base augmente. Si vous regardez le taux communal, vous constaterez que **conformément aux engagements pris le taux de la commune n'a pas bougé**. La commune n'a pas augmenté les impôts.

## Conseillers référents de quartier

Soucieux de travailler le plus possible en étroite collaboration avec la population, nous venons d'approuver en conseil municipal la mise en place des conseillers référents. Pour tout savoir sur cette organisation, reportez-vous au flyer inséré dans ce numéro d'Azille Info.

## Octobre rose

Pour la seconde année consécutive, la commune associée à Azille Sports et Loisirs a organisé le dimanche 8 octobre une matinée sportive autour de la marche et de la course à pied. 2 distances étaient proposées : 11 ou 6 kms ainsi qu'un parcours de 700 mètres dans le village pour les jeunes enfants. Merci à tous ceux qui se sont déplacés. Cette matinée qui nous a permis de collecter 500€ reversés à la ligue départementale contre le cancer s'est conclue avec le pot de l'amitié offert par la municipalité.



## Colis de Noël

Nous préparons la distribution des colis de Noël qui concernent toutes les personnes de 70 ans et plus. Nous remercions les personnes nées en 1953 qui se sont installées sur la commune cette année et qui ne seraient pas inscrites sur la liste électorale de bien vouloir se signaler en mairie.



# Côté Mairie

## Travaux

La rénovation du toit au-dessus du portail neuf est terminée. Ces travaux avaient été rendus indispensables pour des raisons de sécurité, certains éléments de toiture menaçant de tomber.



Dans le cadre des économies d'énergie, la porte de l'entrée principale de la mairie a été remplacée ; un

très beau travail réalisé par Sébastien Espitalié qui va nous permettre d'arrêter de chauffer les courants d'air dans le hall de la mairie. Changement du chauffage à la mairie, à l'école élémentaire et construction du nouvel arrêt de bus viennent compléter la liste des travaux en cours.



## Désincarcération des arbres

La commune s'engage pour la Nature. Nous avons commencé à retirer le béton autour des arbres pour leur permettre de mieux pousser et préserver notre environnement local. Progressivement tous les arbres seront ainsi traités. Ces travaux sont effectués en régie par les techniciens municipaux.



## Etat Civil

### Naissances

Le 9 septembre est née Liv FAINELLI, fille de Thmas FA-RINELLI et de Pauline TROMPAT.

Le 13 octobre est née Elena DEKIMPE, fille de Stijn VANWYMELBEKE et de Amandine DEKIMPE.

*Toutes nos félicitations aux heureux parents.*

### Mariages

Le 9 septembre 2023 se sont unis **Grégory Gautrand et Matèle SY.**

Le 07 octobre 2023 se sont unis **Clément MALFAZ et Lorelei PARRA-PAKHOMOFF.**

*Toutes nos félicitations aux jeunes époux.*

### Décès

Le 10 septembre 2023 est décédé **Fernand LACAUT** né le 08 août 1944 à Mèze.

*Toutes nos condoléances à la famille et aux amis.*

## PanneauPocket

Panneaupocket permet d'avoir instantanément toutes les infos essentielles de la commune. On peut télécharger gratuitement l'application sur le portable. Aidez vos voisins, vos amis, vos parents à le faire. Vous avez des difficultés ? N'hésitez pas et venez à la mairie : nous ferons le nécessaire pour vous installer sur votre téléphone cette application.

## Club de l'amitié

Le club de l'amitié a repris ses activités. Au programme : Crochet et tricot. N'hésitez pas à les rejoindre. Pour tout renseignement, contactez : Mme Paulette Raynaud 04 68 91 49 10



## Concours Aude fleurie

La commune a participé cette année au concours Aude fleurie. Organisé par l'Agence de Développement touristique de l'Aude et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement avec le soutien du Département, ce concours invitait les communes à « faire une fleur à leurs habitants » et à œuvrer ainsi, pour l'embellissement du village.

La commune qui candidatait dans la catégorie de 1001 à 5000 habitants a reçu le prix de l'Encouragement qui est accompagné de dotation en végétaux et d'un bon d'achat de 50€.

Nous sommes particulièrement satisfaits de cette distinction qui souligne l'engagement de la commune dans la préservation du patrimoine naturel et l'embellissement du village tout en tenant compte de l'évolution climatique.

Nous tenons à votre disposition à la mairie un fascicule, guide du jardin au naturel. N'hésitez pas à venir le chercher.

**Villes et villages,  
faites une fleur  
à vos habitants**

Participez  
au concours  
Aude fleurie  
2023

Inscriptions jusqu'au 20 mai  
sur [audetourisme.com](http://audetourisme.com)  
ou au 04 68 11 66 00

